

Extrait d'une résolution

(Le présent modèle d'extrait de résolution peut être utilisé facultativement.)

Obligatoire pour le membre dont le statut juridique est le suivant : chambre de commerce, municipalité, association personnifiée, organisme à but non lucratif, corporation avec but lucratif, société en commandite, société d'État, un CLD, une SADC, une MRC, un club de motoneige ou de quad, une société en commandite, une coopérative, ou toute entité juridique de nature corporative inscrite au CIDREQ, toute personne déléguée par ce membre pour voter ou pour le représenter **doit détenir** une résolution du conseil d'administration du membre la nommant spécifiquement comme telle et indiquant son lien avec le membre (soit administrateur, dirigeant, directeur ou employé). Toute résolution en la forme utilisée habituellement par le membre corporatif sera acceptée.

Par la présente, le conseil d'administration ou le conseil municipal

de _____ lors d'une réunion
_____ tenue le _____
nom de l'organisme date de la réunion

à _____ autorise et
_____ nomme _____
lieu de la réunion nom et titre de la personne déléguée

à représenter notre organisme lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association touristique régionale de la Gaspésie qui se tiendra en visioconférence le jeudi 23 mai 2024.

Signé le _____ à _____
date lieu

_____ signature
nom et titre en lettres moulées du
président ou secrétaire ou trésorier du CA
ou le Greffier de la municipalité

Afin d'assurer le meilleur traitement de cette information,
faites parvenir au secrétariat de l'Association touristique régionale de la Gaspésie à :

cbelisle@tourisme-gaspesie.com

et reçu au plus tard le mercredi 15 mai 2024 à 16 h.